

## ORGANISATION DES 3 TOURNOIS DETENTE 2018

	TOURNOI MASCULIN	TOURNOI MIXTE A	TOURNOI MIXTE B
<b>Equipes</b>	ACGVB, ARGENTRE, ASPTT1, ASPTT2, DE VINCI TEAM, L'HUISSERIE et LA BACONNIERE (7 équipes)	AMBRIERES, ASPTT1, ASPTT2, ENTRAMMES1, ENTRAMMES2, ETINCELLE MAYENNE, EVRON, LASIP, L'HUISSERIE et MONTIGNE (10 équipes)	ACGVB1, ACGVB2, ANDOUILLE1, ANDOUILLE 2, ANDOUILLE3, BALLOTS/MERAL, COLLEGE LEO FERRE, CREDIT MUTUEL, ESL1, ESL2, ESL3, ESL4, ET.MAYENNE, HOPITAL, LASIP, L'HUISSERIE, LA BACONNIERE, LOUVERNE1, LOUVERNE2, MERAL, MESLAY, MSA, STE SUZANNE, VALEO. (24 équipes.).
	Pas de restriction : ouvert à tous Régionale, Départementale ou Mixte sans différence de licence).	Ouvert à tous (Régionale, Départementale ou Mixte)  <b>DEUX RESTRICITONS :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 joueurs/joueuses MAXI de REGIONALE par feuille de match</li> <li>- 3 filles minimum sur le terrain</li> </ul>	Ouvert seulement aux DEPARTEMENTALE ou MIXTE.  <b>DEUX RESTRICTIONS :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucun joueur/joueuse de REGIONALE.</li> <li>- 3 filles minimum sur le terrain</li> </ul>
<b>Organisation</b>	<b>1 seule phase :</b> Matches aller simplement Le vainqueur sera déterminé après les 7 rencontres	<b>1<sup>ère</sup> phase :</b> 2 poules de 5. Matches aller uniquement. Classement après ces 5 semaines. <b>2<sup>ème</sup> phase :</b> Finales entre les deux 1ers de chaque poule, les deux 2èmes, les deux 3èmes, les deux 4èmes et les deux 5èmes.	<b>1<sup>ère</sup> phase :</b> 6 poules de 4 équipes. Matches aller uniquement. Classement après ces 3 semaines. <b>2<sup>ème</sup> phase :</b> Plateau entre les 3 premiers des poules 1,2 et3, plateau entre les 3 premiers des pour les 4,5 et6, et ainsi de suite. Classement après cette semaine <b>3<sup>ème</sup> phase :</b> finale entre les 2 premiers des 2 premiers plateaux et ainsi de suite.
	Possibilité de n'évoluer qu'avec 5 joueurs sur 2 rencontres	Possibilité de n'évoluer qu'avec 5 joueurs sur 2 rencontres avec un minimum de 3 filles	Possibilité de n'évoluer qu'avec 5 joueurs sur 2 rencontres avec un minimum de 3 filles.
<b>Déroulement</b>	3 sets gagnants de 25 pts + tie-break de 15 pts. L'équipe citée première arbitre.	3 sets gagnants de 25 pts + tie-break de 15 pts. L'équipe citée première arbitre.	<b>ATTENTION PLATEAUX 3 EQUIPES :</b> 2 sets gagnants de 15 pts + tie-break de 15 pts, L'équipe citée première arbitre.
<b>Filet</b>	Hauteur du filet à 2,43 m pour l'ensemble de ces 3 tournois (masculin et mixtes)		
<b>Dates</b>	Une seule phase : Du 14/05 au 29/06/2018:	1 <sup>ère</sup> phase : du 14/05 au 15/06/2018. 2 <sup>ème</sup> phase : Finale + matchs de classement : Semaine du 25 au 29/06/2018	1 <sup>ère</sup> phase : du 14/05 au 01/06/2018 2 <sup>ème</sup> phase : semaine du 11 au 15/06/2018 Finale + matchs de classement : Semaine du 25 au 29/06/2018
<b>Feuilles de match</b>	<b>Les feuilles de matchs doivent parvenir, soit par courrier, soit par mail dans les 48 heures qui suivent les rencontres au :</b> <b>Comité Départemental de volley-Ball - Maison des Sports - 109, avenue Pierre de Coubertin 53000 LAVAL (02 43 67 07 25) ou à l'adresse :</b> <b>secretariat@comitevolley53.fr</b>		
<b>Litiges</b>	Pour ces tournois, les règles actuelles du volley-ball sont applicables et en cas de litige, le Comité Départemental de Volley-Ball 53 est seul juge.		